PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

Communiqué de presse

Sécurité Routière Pau, le 29/05/2020

Semaine 21 - Bilan de l'accidentologie dans les Pyrénées-Atlantiques au 24 mai 2020

Depuis le début de l'année 2020, **7** décès sont à déplorer sur les routes du département.

Au 24 mai, on compte **240** accidents de la route, contre **271** à la même période en 2019, **soit une diminution des accidents de 11 %.**

Ces accidents sont principalement dus à une vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances (qui ont causé **89** accidents) et des refus de priorités (qui ont causé **77** accidents).

Ces accidents de la route ont fait **287** blessés (contre **328** à la même période en 2019) soit une diminution de 13 % par rapport à 2019. On compte **54** blessés hospitalisés (contre **88** à la même période en 2019) **ce qui représente une diminution de 39 % par rapport à 2019.**

Durant la semaine du 18 au 24 mai 2020, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **319** excès de vitesse ;
- **15** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **10** délictuelles ;
- **7** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **80** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **4** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **22** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **28** suspensions du permis de conduire.

Pour le week-end de Pentecôte, si les conditions météorologiques sont optimales, vous serez nombreux à privilégier les mobilités douces telle que la trottinette pour vous déplacer en agglomération. Si elle est électrique, n'oubliez pas lorsque vous circulez sur la chaussée :

- D'être attentif aux autres usagers notamment les véhicules, les vélos et les piétons qui traversent aux passages cloutés
- De circuler à un mètre du trottoir et des voitures stationnées pour éviter les ouvertures de portières ou les surgissements d'enfants
- De faire attention à l'angle mort des bus et poids lourds, plus large que celui des voitures.
- De ne pas porter de casque audio ou d'écouteurs car entendre les bruits de la circulation vous permettra d'anticiper les situations dangereuses.

Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr | @prefet64

2 rue du Maréchal Joffre
64 021 Pau Cédex